

*Il était une fois...
Janville*

Par Liliane ELSEN

*Brochure publiée à l'occasion du
Centenaire de Janville sur Juine*

1889 - 1989

LE CENTENAIRE DE JANVILLE SUR JUINE

JANVILLE SUR JUINE

1889 - 1989

Le 8 juin 1889 était édictée une loi dont l'article 1er est ainsi rédigé :

La section de Janville est distraite de la commune d'Auvers Saint Georges et formera, à l'avenir, une commune distincte dont le chef-lieu est fixé à Janville sur Juine".

suivaient quatre autres articles réglant les conditions de la séparation d'avec Auvers St Georges.

Comment et pourquoi un beau jour les habitants de Janville voulurent ainsi conquérir leur indépendance ? L'histoire vaut la peine d'être contée.

Longtemps Janville n'a été qu'un petit hameau faisant partie du fief de Gillevoisin puis du château du Mesnil et dépendant de l'église d'Auvers St Georges. Grâce à des plans et à quelques documents, on peut imaginer son visage au XVIIème et XVIIIème siècles : une vingtaine de chaumières appartenant presque toutes au château du Mesnil, habitées par des laboureurs et quelques vigneron.

Sur les vieux plans, on peut repérer les maisons les plus anciennes : la Grande Cour, le 69 de la Grande rue, le quartier du passage de la Pompe, de la rue de Goujon et de la place Pasteur, le 16 de la rue d'Auvers dite "la grande Maison" qui est sans doute la plus ancienne et qui appartenait à l'université de la Sorbonne qui la vendit vers 1720. Les terres, les bois appartiennent ou au Château du Mesnil ou à celui de Gillevoisin.

A la Révolution, au moment où les "paroisses" devinrent des communes administrées par un Conseil municipal et un Maire, Auvers St Georges fut érigée en commune comprenant plusieurs écarts dont Janville.



Janville-sur-Juine (S.-et-O.) — Le Moulin Goujon

C'est au cours du XIX^{ème} siècle que Janville se développe, mais sa population reste fluctuante. Ce sont des cultivateurs, des carriers (les carrières de grès de Janville et de Lardy sont alors florissantes), des ouvriers travaillant dans les nombreux moulins ou à la fabrique de passementerie des Pastoureaux à Lardy. Arrive la révolution du chemin de fer. La ligne Paris-Orléans est une des premières construites par des ouvriers venant de Bretagne qui s'installèrent à Janville et y firent souche.

JANVILLE EN 1889

Il y avait alors 475 habitants (nous sommes près de 1.000 habitants un siècle plus tard !). On connaît les chiffres très précis du recensement de 1891 : 533 habitants répartis dans 152 maisons dont 103 n'ont qu'un rez-de-chaussée. C'est à dire combien Janville, à l'époque, était un village modeste.

La population active se composait de 29 agriculteurs propriétaires, 35 ouvriers agricoles, 36 carriers, 22 maçons, 11 ouvriers dans le textile (tisserands en chambre comme François THORIN le premier maire, ou travaillant à la fabrique MICHELET à Lardy). Il y a aussi quelques bergers, des jardiniers, deux ou trois épiciers etc..

L'agriculture sur le plateau fournissait blé, seigle, avoine, pommes de terre, luzerne alors que dans la vallée les maraichers étaient nombreux. Les statistiques agricoles annuelles indiquent que Janville en 1889 a produit 129.000 litres de lait et 250 kilogs de miel, qu'il y a 39 chevaux, 6 ânes, 2 taureaux, 250 moutons et brebis, 72 vaches, 4 boeufs de travail, 7 porcs et 10 chèvres.

Mais, malgré l'augmentation de sa population, Janville restait un hameau d'Auvers où se trouvaient église, mairie, cimetière, école. Les habitants supportaient mal cette tutelle et cet éloignement. Ils étaient 475 contre seulement 425 à Auvers St Georges. Leurs lieux de travail étaient situés à Janville ou à Lardy. La gare était à Lardy.

Une pétition des habitants fut donc adressée au Préfet de Seine et Oise le 18 juin 1884. On nomma une Commission syndicale pour suivre cette importante affaire. Elle était composée entre autre de MM. THORIN, BERGER, BISON, COURTIN et VERON.

Une enquête publique fut ouverte les 16, 17 et 18 septembre 1884. On imagine bien que tout Janville se déplaça à la mairie d'Auvers pour donner son avis. Le rapport du Commissaire-enquêteur daté du 18 septembre fut bref et éloquent : "Je donne mon avis favorable pour que le hameau de Janville soit érigé en commune... Les habitants sont très éloignés en ce qui concerne les affaires de commune. Ils ne sont pas d'accord depuis longtemps et ils ne le seront jamais. Leurs intérêts ne sont pas les mêmes. Mon avis est que, du moment qu'ils ne peuvent pas s'entendre, il vaudrait mieux les séparer." Bref, il vaut mieux un bon divorce qu'un mauvais mariage !

La Commission syndicale envoya alors au Conseil général de Seine et Oise la copie de leur délibération du 25 septembre 1884 sur le projet de séparation. C'est un document pittoresque, où les termes sont quelque fois un peu vifs. En voici de larges extraits :

Considérant:

"Que sur les 900 habitants de la commune d'Auvers Saint Georges, le hameau de Janville en renferme plus de 475 à lui seul. Que ce hameau est éloigné d'Auvers, de plus de 5 kilomètres.

"Que situé à 10 minutes de la station de Lardy et dans l'un des endroits les plus pittoresques de la vallée de la Juine, ce hameau est appelé par cette heureuse situation à prendre une extension relativement considérable et qui sera singulièrement accélérée par son érection en commune, car nombre de personnes venues pour s'y fixer n'ont pas voulu donner suite à leur projet par suite de l'éloignement de la Mairie, du Cimetière et de l'Eglise, qui sont tous à Auvers et aussi de ce que le pays n'est qu'un simple hameau....

"Qu'aux récentes élections municipales, les électeurs d'Auvers ont jugé bon de choisir tous les membres du Conseil dans leur section à l'exception d'un seul qu'ils ont eu la malice de venir chercher à Janville précisément parce qu'ils le savaient détesté des électeurs (le malheureux !) pour gouverner arbitrairement selon sa coutume et vexer une population tranquille et laborieuse.

"...Que vu l'éloignement d'Auvers, souvent cette longue course, en hiver, est cause d'accidents les plus déplorables. Témoin celui arrivé pendant l'hiver 1878-79 à une voiture qui transportait au cimetière le cercueil d'un habitant de Janville par un temps affreux avec 50 centimètres de neige; cette voiture est restée enfoncée dans la neige pendant 4 mortelles heures, au milieu de la plaine, exposée aux violences de la tempête ainsi que les personnes qui l'accompagnaient et qui n'ont pu la sortir de ce mauvais pas qu'avec le secours de plusieurs chevaux qu'il a fallu retourner chercher à Janville.

"...Qu'en tout temps, Janville a payé autant et même plus d'impôts de toutes sortes qu'Auvers mais n'a jamais eu sa part proportionnelle des travaux... Qu'en outre il a été établi à Auvers un Corps de garde tel qu'on n'en voit pas dans les villes environnantes et pour lequel on a commis la folie de dépenser plus de 9 000 francs. Qu'il a été créé à Auvers une place publique d'une étendue de plus de 1 800 mètres carrés que l'on a couvert de tilleuls, et pour laquelle on a dépensé plus de 4 000 francs.

"...Que cette façon de disposer des deniers des contribuables finit par exaspérer les habitants de

Janville qui trouvent qu'il est temps de mettre fin à cette disposition par trop arbitraire des deniers de la commune.

"Que les habitants de Janville ont encore présents à la mémoire l'opposition monstre faite par les habitants d'Auvers Saint Georges - appuyés par ceux de Villeneuve qui sont venus donner leur avis, on n'a jamais su pourquoi - à leur demande d'une chapelle et d'un cimetière qui seraient utiles à leur pays, le cimetière surtout, le culte pouvant s'exercer à Lardy...

"...Que ces agissements ont amené entre les habitants de Janville et ceux d'Auvers une antipathie qui s'accroît de plus en plus, surtout depuis qu'il est question de la séparation qui nous occupe.

"Que cette antipathie s'est manifestée notamment lors de l'enquête publique sur le projet en question, le Président de notre Commission ayant été en butte aux propos injurieux d'un peu estimable individu d'Auvers lorsqu'il a été donné son avis sur ledit projet.

"Que les premiers habitants de Janville qui sont arrivés à Auvers, le même jour, ont été hués et injuriés par des femmes sorties exprès dans la rue. Que les gros mots et les injures commencent à pleuvoir sur les organisateurs du mouvement séparatiste, en attendant, ce qui est à craindre et serait profondément regrettable, qu'on en vienne à des voies de fait sur leurs personnes.

"Que non contents de discuter eux-mêmes ces questions irritantes, les habitants d'Auvers semblent avoir donné l'ordre à leur garde-champêtre d'insulter les habitants de Janville quand il les rencontre. Que lors du voyage à Auvers des habitants de Janville pour donner leur avis dans l'enquête ordonnée sur le projet qui nous occupe, on voyait ledit garde-champêtre pérorer dans les groupes et gesticuler en s'écriant : "Qu'est-ce qu'ils viennent f..... ici ? Qu'ils se dépêchent donc de nous dépoisonner !"

"Que la malice des gens d'Auvers s'est encore manifestée le jour de la fête patronale par les indignes procédés des autorités vis-à-vis des commerçants et des marchands forains établis sur la place. En effet, les gendarmes sont venus contrôler que les marchands de vins et les forains avaient bien la permission de rester ouverts la nuit de la fête !

"Que ces griefs, et bien d'autres, qu'il serait trop long d'énumérer mettent le hameau de Janville dans

une situation tout à fait anormale et qu'il importe de faire cesser au plus tôt.

"Que l'érection du hameau de Janville en commune paraît être le seul remède à apporter à cette situation, d'autant plus que cette érection n'entraînera pas d'autre dépense que celle de l'établissement d'un cimetière, ledit hameau possédant une école de garçons dans laquelle on a ménagé, à côté du logement de l'instituteur, en prévision de ce cas, une salle complètement indépendante pour servir de Mairie et, pour l'exercice du culte, pouvant être rattaché à l'église de Lardy, de laquelle il n'est séparé que par la rivière de la Juine, les deux pays communiquant ensemble par deux ponts jetés sur cette rivière.

"...Que ce projet, soumis à l'enquête malgré la vive opposition des habitants d'Auvers a rencontré un accueil enthousiaste chez la majorité de la population. Que les habitants d'Auvers eussent au moins dû désarmer et laisser tomber leur haine devant cette évidente bonne volonté des habitants de Janville (1) qui auraient pu élever des prétentions plus en rapport avec la population de leur pays; mais que ce serait peu connaître le caractère des gens d'Auvers, que de les croire susceptibles d'éprouver la moindre reconnaissance pour ceux de Janville qui leur servent de vache à lait depuis tantôt 100 ans.

"...Qu'il serait difficile d'expliquer l'attitude hostile prise contre ce projet par certains habitants du petit hameau de Gillevoisin lequel se trouverait compris dans le territoire de Janville, quand on s'aperçoit qu'il y a autant et même plus de distance de Gillevoisin à Auvers que du même lieu à Janville, si on ne connaissait l'ascendant exercé sur les 30 habitants de ce hameau par certains gens d'Auvers et le bruit malignement répandu d'une augmentation considérable des impôts qui suivrait l'érection de Janville en commune."

*

Voilà, vous l'avouerez un beau morceau d'éloquence mais on ne peut qu'admirer combien cette Commission syndicale avait bien préparé son dossier. Tout est prévu : la mairie, le culte. Le partage est à peu près équitable :

1. Janville avait renoncé à ce que le moulin de Chagrenon soit compris dans sa part, comme cela avait été établi en premier lieu.



1. Janville-sur-Juine (S.-et-O.). — Le Château de Gillevoisin, sur les bords de Juine.
à l'aise au N.-O., près de la route de Lardé à Chamarande; appartenait en 1565 à Jacques Amyot, grand aumônier de France
Des. et lith. d'après un. par Chausse, 1845

"Auvers conservait 1 041 hectares comprenant Auvers, Saint Fiacre, Chanteloup, Chagrenon, la ferme de Chaloup, les moulins de Vaux, Pierre-Brou et le magnifique (sic!) château de Gravelles. Il revenait à Janville 1 251 hectares comprenant Janville, Gillevoisin, les fermes de Pocancy et de la Grange des Bois, "le moulin de Chagrenon en chômage et celui de Goujon en fin de bail et le petit château de Gillevoisin (resic !)". Remarquons tout de même les qualificatifs employés : le château de Gravelles qui reste à Auvers est magnifique, celui de Gillevoisin est petit. Il s'agit de bien montrer au commissaire-enquêteur et aux autorités préfectorales combien Janville est généreux dans sa proposition de partage.

Evidemment, le Conseil municipal d'Auvers ne pouvait laisser sans réponse le libella de Janville :

"Considérant que les motifs invoqués par les membres de la Commission syndicale ne sont pas fondés, sans s'arrêter aux termes injurieux dans lesquels est conçu l'avis de ladite Commission et désirant rester sur le terrain des convenances..."

"Déclare que toutes les allégations contenues dans ce rapport sont pour la plupart erronées, tronquées et singulièrement amplifiées..."

"Par ces motifs, et bien d'autres qu'il serait oiseux d'énumérer, attendu que la majeure partie des raisons invoquées par la Commission syndicale ne méritent même pas l'honneur d'une réponse puisqu'elles sont du domaine de la fantaisie"

Ah, ce mot de "fantaisie" ! La Commission syndicale ne peut pas le supporter et de répondre :

"...Que parmi les arguments invoqués par la Commission, le Conseil municipal d'Auvers appelle sans doute :
Fantaisie les 5 kilomètres qui existent entre Janville et Auvers !
Fantaisie les 475 habitants de Janville sur les 900 de la commune !
Fantaisie les dérangements continus occasionnés aux habitants de Janville par l'existence à Auvers de l'Eglise, du Cimetière, de la Mairie et aussi de ce que le Maire et l'adjoint résident au même lieu !
...C'est encore une fantaisie l'opposition faite par les habitants d'Auvers, à la construction d'un cimetière, d'une chapelle et même d'une maison d'Ecole des Filles à Janville..."

En attendant que l'Etat statue sur leur sort, la Commission syndicale annonce que donation vient d'être faite

au profit du hameau de Janville (et non de la commune d'Auvers, la nuance est d'importance !) d'un terrain de 2 090 mètres carrés et l'autorisation de prendre dans les carrières tous les grès nécessaires à la construction des murs et qu'une souscription va être faite pour payer les frais de construction de ce mur. Ainsi Janville aura au moins son cimetière.

JANVILLE DEVIENT JANVILLE SUR JUINE

Il fallut donc un peu plus de quatre ans pour que Janville soit "promu" commune sous le nom de Janville sur Juine.

Un arrêté du préfet de Seine et Oise du 17 juin 1889 stipule que les électeurs de la commune devront le dimanche 7 juillet élire leur premier Conseil municipal.

Furent élus Thuillier Alcindor, Veron Auguste, Richard Alfred, Martin Pierre Eugène, Veron Honore, Thorin Adolphe, Milhouet Pierre, Biron Louis, Grenault Pierre fils, Thorin François Alexandre, Courtin Léopold, Berger Alexandre.

Le 21 juillet 1889 se réunit le Conseil municipal qui élut comme premier maire de Janville François Alexandre Thorin et comme adjoint Léopold Courtin.

Les premiers mois furent studieux : 8 réunions de Conseil en 4 mois. C'est qu'il s'agissait de voter le 1er budget supplémentaire et de terminer le partage de l'actif entre Auvers et Janville "au prorata du nombre de feux".

Le 1er budget primitif, celui de 1890, était de 7 364 francs au chapitre des dépenses. Il fallut voter une imposition extraordinaire pour couvrir les dépenses. C'est cette année-là que le Conseil vota un remboursement de 271,180 montant des sommes qu'avait avancées A. Thorin pendant les six ans qu'avaient duré les préliminaires à la séparation. Ainsi donc ce brave homme, qui était un simple tisserand, avait avancé une grosse somme sans même savoir s'il serait remboursé. Il devait mourir en 1892 et la Commune paya ses funérailles et une concession perpétuelle car, dit la délibération, "il importe d'assurer la conservation de sa sépulture dans le cimetière de la commune qu'il a contribué plus que tout autre à établir."

Pour l'anniversaire, le 8 juin 1890, de la naissance de Janville sur Juine, le Conseil municipal décida de créer une fête tous les ans le 1er dimanche de Juin. Malheureusement, cette tradition ne s'est pas perpétuée.

Mais, à peine installée, la Commune allait courir le danger d'une sécession : par une pétition datée de décembre 1892, 26 habitants sur les 75 de Gillevoisin demandent à être rattachés à Auvers. Là-aussi, nous avons droit à un beau morceau d'éloquence :

"L'incorporation du hameau de Gillevoisin, disent les pétitionnaires, à Janville a porté atteinte à leur indépendance et à leur dignité de citoyens français; que leurs intérêts et leurs droits ont été violés et sacrifiés; que Janville a réussi par des influences illégales; que l'état de choses actuel est la négation de l'égalité des droits des citoyens, qu'il est humiliant et intolérable pour les habitants d'Auvers; qu'il est honteux pour ceux de Gillevoisin d'être administrés par droit de conquête".

La réponse du Conseil municipal de Janville est rapide et définitive :

"Considérant que toute cette phraséologie ne signifie pas grand chose et qu'aucune amélioration réclamée par Gillevoisin depuis la création de la nouvelle commune ne lui a été refusée. La petite place a été nettoyée et plantée de tilleuls. Le 14 juillet, cette place est toujours pavée et illuminée, ce qui n'avait pas lieu auparavant..."

"Considérant qu'au fond des choses, il existe tout simplement ceci : 3 années n'ont pas suffi aux habitants d'Auvers Saint Georges pour digérer la mesure qui a été prise en 1889 et ce sont eux qui poussent aujourd'hui les habitants de Gillevoisin à demander de nouveau leur rattachement à Auvers. A l'unanimité, il est repoussé purement et simplement."

Mais il fallait à Janville une mairie (l'arrière-salle de l'école de garçons n'était pas suffisante) et un groupe scolaire. Dès 1890 une Commission avait été nommée pour trouver un terrain propice "éloigné des cabarets (ils étaient nombreux à l'époque, au moins 7 !) et dans une bonne situation hygiénique et avec un propriétaire de bonne volonté".

Le terrain trouvé, un décret d'utilité publique permet à la commune de contacter un emprunt (à 4 %) et de recevoir une subvention. L'inauguration de la Mairie-Ecole aura lieu en 1894. Elle est restée sans modification pendant presque cent ans, puisque c'est en 1989 que la nouvelle école de Janville a été inaugurée !

Petit à petit, Janville conquérirait son indépendance. Il restait pourtant encore un point noir : religieusement, la commune dépendait toujours de la paroisse d'Auvers, ce



Janville-sur-Juine (S.-O.) — La Grande Rue

qui, entre autre, l'obligea à participer aux travaux de réfection de l'église et du presbytère d'Auvers.

Aussitôt l'inauguration de la mairie et de l'école faite, la séparation religieuse fut donc demandée... et refusée par le Préfet, faute de crédits. A l'époque, la séparation de l'Eglise et de l'Etat n'ayant pas encore eu lieu (elle eut lieu en 1905), les prêtres étaient fonctionnaires et payés par le ministre des Cultes. Il ne reste qu'une seule solution : la création d'une chapelle paroissiale entièrement à la charge de la commune. Le Conseil municipal vote le projet à l'unanimité, une enquête est faite auprès des habitants : avis favorable.

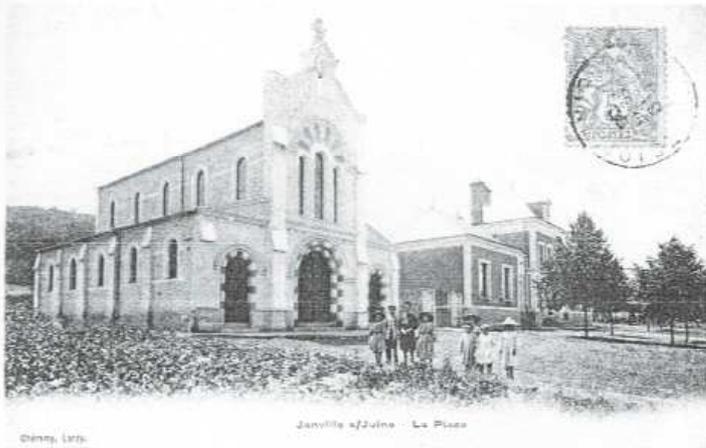
Le 18 juin 1895 un décret paraissait autorisant la création d'une chapelle paroissiale à Janville, mais toujours pas de crédit pour en construire une ! Mais les Janvillois avaient l'habitude de se débrouiller. On décide de vendre les prairies communales de Chagrenon et l'ancienne école. Un emprunt est fait pour l'achat du terrain près de la Mairie. La famille Dufaure propriétaire du château de Gillevoisin, toujours prête à donner un coup de pouce quand c'était nécessaire, fit un don de 1 000 francs qui compléta la somme.

On construisit donc l'église. Le devis était de 14 000 francs. Mais une fois construite, il fallait encore la meubler ! Une souscription fut ouverte. Les dons affluèrent en nature aussi bien qu'en argent. On a gardé la liste des donateurs. 129 foyers versèrent leur obole. Cela va de 0f50 à 20 f, mais le plus souvent la somme est de 1 ou 2 francs. L'abbé Cayron, curé de Lardy, donna 50 francs. Le fils Courtin a transporté gratuitement de la station du chemin de fer à la Chapelle la plus grande partie des objets achetés !

La bénédiction de la chapelle eut lieu le 13 janvier 1901.

Et c'est ainsi qu'en 12 ans, un petit hameau de 500 habitants sans grande ressources a su conquérir son indépendance, se doter d'une mairie, d'une école et d'une église.

Liliane ELSER



Diery, 1875.

Janville azzulino - La Piana